

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 4 mars 2019

Sous la présidence de : Monsieur Bernard FISCHER

- Etaient présents : Monsieur Bernard FISCHER, président de séance
- Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Monsieur Serge OEHLER, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Nicolas MATT, secrétaires
- Procuration(s) : Madame Danielle DILIGENT ayant donné pouvoir à Monsieur Jean-Louis HOERLE, Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS ayant donné pouvoir à Monsieur Marc SENE, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à Monsieur Mathieu CAHN, Madame Françoise PFERSDORFF ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas MATT
- Excusé(s) : Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Frédéric BIERRY
- Absent(s) :
- Rapporteur : Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER

N° CP/2019/088 - 65030 - Sports de nature (PDESI)
Proposition d'attribution d'aides pour 2019 aux comités départementaux sportifs "sports de nature" et d'approbation des termes des projets de conventions financières à conclure avec les comités sportifs

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 20 300 € selon la répartition suivante et détaillée dans le tableau en annexe :

- 3 300 € pour le Comité Départemental du Canoë-kayak du Bas-Rhin ;
- 2 000 € pour le Comité Département des Sociétés d'Aviron ;
- 2 000 € pour le Comité Départemental de Course d'Orientation du Bas-Rhin ;
- 3 500 € pour le Comité Départemental du Bas-Rhin de la Fédération Française des Etudes et Sports-Marins ;
- 9 500 € pour le Comité Territorial du Bas-Rhin de la Montagne et de l'Escalade ;

La Commission Permanente approuve par ailleurs les termes des projets de conventions financières à conclure avec ces comités pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019 ;

Au titre de leurs programmes d'actions pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2019, ces subventions seront versées selon les modalités suivantes : une avance lors de la notification des conventions dans la limite de 60% du montant prévisionnel de la contribution, et les soldes au vu des justificatifs et des évaluations des actions prévues.

La Commission Permanente autorise son président à signer ces conventions dont les projets sont joints à la présente délibération.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20190304-lmc1125054-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 07/03/19